



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2026/2027

Istres Sports Gymnastique Volontaire

Siège social : Pavillon des Sports - Trigrance 3 - Allée de la Passe Pierre - 13800 ISTRES

N° adhérent

ETAT CIVIL

Merci de tout remplir et en lettres MAJUSCULES

NOM : Nom de jeune fille :
Prénom :
Profession : Actif : ☐ Oui ☐ Non
DATE et LIEU DE NAISSANCE : Le / / à Dpt (.....) Sexe :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
ADRESSE ELECTRONIQUE :@..... (indispensable)
TEL PORTABLE : / /
PERSONNE A CONTACTER : Son tél : / / /

TARIFS ABONNEMENTS SAISON 2026-2027				
CHOIX	Licence **	Abonnement Annuel	Carnet de 10 séances	Total à payer
N 1 : individuel	30	130		160 €
N 2 : famille *	30	118		148 €
N 3 : individuel	30		30	60 €
Renouvellement carnet ***			30	30€

* ou minimum 2 membres d'une même famille

** réduction fiscale 66%

*** le montant total des carnets renouvelés ne pourra pas dépasser 160 €

SEULS LES ABONNEMENTS POURRONT ETRE REGLES EN 1 OU 3 FOIS ET PAR CHEQUES

Régulé le : / / 2026

☐ Par chèque(s) au nom d'Istres Sports Gymnastique Volontaire

OU ☐ En espèces

BANQUE

Voulez-vous une facture pour votre CE ? OUI ☐

Validité de l'inscription

Votre dossier sera accepté à la remise du questionnaire santé rempli et signé ou du certificat médical ainsi que du paiement avant l'accès au cours.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Fait à ISTRES, le / / 2026

Conditions d'inscription

1-L'adhésion à l'association Istres Sports Gymnastique Volontaire implique des droits et des devoirs ainsi que l'approbation de ses Statuts, consultables au siège, aux gymnases par voie d'affichage et sur notre site internet.

Une fois celle-ci validée, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation quelle qu'en soit la raison.

2- Vous devez vous présenter muni de votre carte ou carnet d'adhérent à chaque cours 1/4H avant la séance. Une tenue adaptée à la pratique de la gymnastique volontaire avec tapis de sol et serviette, un bonnet de bain pour l'aquagym, des chaussures adaptées à la marche sont de règle au sein de l'association, vous devez également respecter les personnes et le matériel.

3-L'aire de pratique n'étant pas un lieu de discussion, par respect envers vos animateurs et les autres adhérents, nous vous demandons de garder le silence. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou par des propos incorrects, pourra être exclu temporairement ou définitivement, après avoir été entendu par la commission de discipline. Les téléphones portables doivent être en mode silencieux pendant les cours.

4-Tous les cours sont accessibles en fonction de l'option choisie et des jauges de capacité d'accueil des salles mises à disposition par la Mairie d'Istres (Budokan : 50 places - Salle Gouin : 40 places - Piscine des Salles : 35 places). L'organisation de cours dédoublés et de priorité pour ceux qui ne font que piscine est mise en place. Nous nous réservons le droit de modifier vos choix afin d'équilibrer les cours.

Le programme pourra être adapté à tout moment par un vote du Conseil d'Administration.

L'absence d'un animateur entraînant l'annulation des cours sera annoncée par email et sur le site de la GV, sauf cas de force majeure.

5 -En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence ; l'adhérent accidenté sera conduit au service d'urgence le plus proche et une déclaration à l'assurance de la GV sera établie.

Dans le cadre de la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 (loi informatique et libertés) pour correspondre au RGPD (Règlement Général sur la Protection des données) rentré en vigueur le 25 mai 2018, I.S.G.V est dans l'obligation de recueillir votre consentement pour l'utilisation future de vos données personnelles citées dans cette fiche d'adhésion, lesquelles seront utilisées pour vous donner des informations GV, de loisirs et informations diverses que I.S.G.V peut vous proposer. Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification de ces données si elles sont inexactes, d'un droit d'opposition au traitement (pour l'avenir) et d'un droit d'effacement des données (droit à l'oubli) que vous pouvez exercer en envoyant par mail vos volontés à I.S.G.V (mail: istresgv@gmail.com).

Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas admis sur les aires de gym.

TOUTES LES INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET

Scannez moi ici : [Accueil](#) | [Gv Istres](#) | [gym volontaire Istres \(istresgv.com\)](http://gym.volontaire.Istres(istresgv.com))



CHOIX SPECIFIQUES DANS LE PROGRAMME

MERCI DE RAPPELER

NUMERO D'ADHERENT :

NOM et PRENOM :

*** Option 1 TOUS LES COURS

Tous les cours sont libres d'accès. 4 cours sont dédoublés : si vous êtes intéressés pour assister régulièrement à 1 ou plusieurs de ces cours, vous devez impérativement choisir votre groupe. Ces choix seront définitifs.

Merci de cocher les groupes choisis

- Stretching lundi matin avec Océane au BUDOKAN
 - ☐ G1 : de 10H00 à 10H45
 - ☐ G2 : de 10H45 à 11H30
- Cardio dance lundi soir avec Angélique à la salle GOUIN
 - ☐ G1 : de 18H00 à 18H45
 - ☐ G2 : de 18H50 à 19H35
- Stretching mercredi matin avec Béatrice à la salle GOUIN
 - ☐ G1 : de 9H30 à 10H15
 - ☐ G2 : de 11H15 à 12H00
- Move chaise jeudi après-midi avec Emmeline à la salle GOUIN
 - ☐ G1 : de 14H40 à 15H25
 - ☐ G2 : de 15H30 à 16H15

*** Ou option 2 PISCINE UNIQUEMENT

Vous êtes prioritaires pour 3 créneaux sur 5.

Merci de cocher les jours choisis

- ☐ Lundi soir
- ☐ Mercredi 1^{ère} heure
- ☐ Mercredi 2^{ème} heure
- ☐ Vendredi midi
- ☐ Vendredi soir

Vous devrez systématiquement indiquer vos absences sur un groupe WhatsApp créé à cet effet pour laisser la place aux non prioritaires piscines <https://chat.whatsapp.com/H0TRPBLlwTUIaSwomccJyD>

Une jauge d'accueil dans le bassin de 35 adhérents est à respecter.

*** Ou option 3 LA MARCHÉ SEULEMENT

Merci de cocher la et/ou les marches choisies - Seul l'achat d'un carnet renouvelable est possible.

- ☐ Marche Zen
- ☐ Marche Active

Voici les liens des groupes WhatsApp que vous devrez rejoindre pour recevoir toutes les infos

Marche Zen avec Noëlle : <https://chat.whatsapp.com/HI5HOFUqZM66eLJPtttdYuT>

Marche active avec Fred : <https://chat.whatsapp.com/IPDJM93NDH2JLGMCLm1GV>

Des sorties randonnées seront proposées occasionnellement encadrées par des bénévoles formés Alain et Rémy
<https://chat.whatsapp.com/CGtgxJrGwHZ2DWCKi1vyJy>. Ces sorties sont accessibles avec les options 1 ou 3.

Questionnaire de santé EPGV pour le sportif majeur

Volet à conserver par le licencié

L'exercice physique pratiqué d'une façon régulière constitue une occupation de loisir saine et agréable. Beaucoup de personnes devraient augmenter leur niveau d'activité physique au quotidien, et ce tous les jours de la semaine. Mener une vie active est bénéfique pour la santé de tous.

Ce questionnaire vous dira s'il est nécessaire pour vous de consulter un médecin afin d'établir l'absence de contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives.

S'il vous plaît, répondez soigneusement et honnêtement à ces 6 questions : Cochez Oui ou Non	OUI	NON
1) Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique	☐	☐
2) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
3) Ressentez-vous une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel au repos, une fatigue intense au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'activité physique ?	☐	☐
4) Éprouvez-vous des pertes d'équilibre liés à des étourdissement ou avez-vous perdu connaissance au cours des 12 derniers mois ?	☐	☐
5) Prenez-vous actuellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ?	☐	☐
6) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur à la suite d'un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié		

- Si vous avez répondu NON à toutes les questions ci-dessus, merci de remplir et signer l'attestation sur l'honneur ci jointe et la remettre à votre club.
- Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs des questions ci-dessus, votre état de santé nécessite un avis médical avant de commencer ou poursuivre une activité physique. Vous devez consulter votre médecin afin qu'il vous examine et vous délivre un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport. Certificat à remettre à votre club. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.

Volet à remettre à l'association

ATTESTATION EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE À LA FFEPGV

Je soussigné M/Mme :, né(e) le..... atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir

répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé.

Saison 202../202..., Club EPGV ISTRES SPORTS GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

A, le/...../....

Signature

www.ffepgv.fr

Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire

46/48 rue de Lagny, 93100 Montreuil

Tél. 01 41 72 26 00 Fax : 01 41 72 26 04

Email : contact@ffepgv.fr

SIRET : 302 9

